

RAPPORT ANNUEL

2021-2022



Table des matières

M	ot de la présidente	4
Se	ction 1 : Présentation dela TCVCM	5
	Missions, vision et valeurs	5
	Mission	5
	Vision	5
	Valeurs	5
	Définition de la violence conjugale selon la politique gouvernementale	6
	Structure et fonctionnement de la Table	6
	Le membership de la Table 2021-2022	6
	Les membres de la Table au 31 mars 2022	7
	Secteur de provenance	8
	Structure et fonctionnement de la Table	9
	Les assemblées des membres	10
	Assemblée générale annuelle	10
	Assemblées générales régulières	10
	Le plan d'action de la TCVCM	12
	Orientation 1: Soutenir et promouvoir le travail en partenariat et la concertation	12
	Orientation 2: Améliorer les communications à l'interne à l'externe	12
	Orientation 3 : Prendre en compte les différentes intersections en violence conjugale	13
	Orientation 4 : Favoriser des interventions concertées visant la responsabilité des auteurs de violence	13
Se	ction 2: Bilan des réalisations	14
	Le conseil d'administration	14
	Membres du conseil d'administration pour l'années 2021-2022:	15
	Les comités	16
	Comité permanent sur les enfants exposésà la violence conjugale (EEVC)	16
	Comité réalités ethnoculturelles	17

Comité justice	18
Comité de travail auprès des personnes ayant commis des actes de violence	18
Comité de travail pour la mise en place d'une cellule en prévention des homicides à Montrés	al 19
La cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal (C.A.C.VC de Montréal)	21
Les communications de la TCVCM	23
Site internet	24
Médias sociaux	26
Les activités publiques	27
Dévoilement des résultats de la recherche Pratiques concertées pour optimiser la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants	27
Lancement de la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal	28
Partenariat et représentation	29
Trajetvi	29
Comité sur la supervision des droits d'accès	29
Comité régional sur les femmes en situation de handicap (FSH) victimes de violence conjugal	e 29
Comité régional santé et services sociaux en violence conjugale	30
Cellule régionale de travail sur la zone rouge pour les maisons d'hébergement de Montréal en contexte de pandémie de COVID-19	30
Comité provincial sur la violence conjugale	30
Comité aviseur du rapport « Signes vitaux » de la Fondation du Grand Montréal	30
Présentations/Prises de parole publiques	31
Ressources de la Table	31
L'équipe de travail	31
Ressources financières	32
Dépenses par postes budgétaires	32
Remerciements	33

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Voici le temps venu de faire le bilan de la dernière année. Une année qui s'est poursuivie en virtuel. Encore des : « ton micro est fermé! ». Malgré ce genre de petits rappels, il ne faut pas minimiser un grand avantage du virtuel, qui est que cette formule aura permis à certaines organisations d'être davantage présentes lors des assemblées régulières.

Au cours de l'année 2021-2022, les travaux prévus au plan d'action de la Table se sont poursuivis. Une nouvelle orientation s'est toutefois ajoutée au plan d'action : la responsabilisation des personnes ayant des comportements violents, en lien avec la priorité des membres de la Table soit celle d'assurer la sécurité des femmes et des enfants victimes de violence conjugale.

Le plus grand accomplissement de la dernière année aura certainement été d'avoir lancé officiellement la Cellule d'Action Concertée en Violence conjugale de Montréal (C.A.C.VC Montréal). La grande région de Montréal a enfin une cellule de crise qui peut réunir rapidement différents partenaires pour mettre en place un filet de sécurité lorsqu'une femme et des enfants sont à risque d'homicide conjugal ou intrafamilial.

Un travail important nous attend au cours de la prochaine année, celui d'entamer une réflexion stratégique afin de s'assurer que la mission en violence conjugale de la Table soit bien positionnée au centre des discussions et prioritaire dans les travaux à venir.

Je tiens à remercier la coordonnatrice, Monica Dunn ainsi que l'ensemble de l'équipe pour leur engagement et leur travail colossal de la dernière année. Vous pourrez voir dans ce présent rapport d'activités que la pandémie n'a en rien ralenti les travaux en chantier. Merci aux membres pour leur implication au sein des différents comités. Merci aux partenaires et aux bailleurs de fonds pour leur soutien à réaliser la mission de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal.

Bonne lecture!

Chloé Deraiche



SECTION 1: PRÉSENTATION DE LA TCVCM

MISSIONS, VISION ET VALEURS

Mission

La TCVCM a comme mission de réunir et de mobiliser les différents acteurs en travaillant en partenariat et en concertation dans une démarche globale d'analyse, de prévention et d'action, qui vise la protection des femmes, des enfants, des autres victimes, des personnes plus vulnérables ou ayant des besoins particuliers, et la responsabilisation des personnes agresseures dans le but de contrer la violence conjugale et ses conséquences. Les travaux de la TCVCM s'inscrivent dans le cadre de la Politique d'intervention en matière de violence conjugale: Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale (1995) actuelle et du plan d'action qui en découle. La Table adhère aux définitions qui s'y retrouvent.

Vision

Exercer un leadership déterminant vers l'élimination de la violence conjugale

Valeurs

L'engagement de chaque partenaire contribue à l'identification des causes de la problématique de la violence conjugale. Ceci implique un respect mutuel des organismes et des intervenants œuvrant en violence conjugale, tout en reconnaissant l'expertise de chacun et en tenant compte des mandats et des missions qui peuvent différer d'une organisation à l'autre.

Les échanges sont réalisés en démontrant de l'ouverture à accueillir la différence des visions, des pratiques et des opinions de chacun. Le climat est propice au partage d'expertise, de connaissances et de bonnes pratiques.



DÉFINITION DE LA VIOLENCE CONJUGALE SELON LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

La Politique d'intervention en matière de violence conjugale: Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale (1995) et de laquelle découlent les plans d'action successifs ayant été mis en place depuis 1995 définit la violence conjugale comme suit: « La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante. Les spécialistes appellent cette progression « l'escalade de la violence ». Elle procède, chez l'agresseur, selon un cycle défini par des phases successives marquées par la montée de la tension, l'agression, la déresponsabilisation, la rémission et la réconciliation. À ces phases correspondent chez la victime la peur, la colère, le sentiment qu'elle est responsable de la violence et, enfin, l'espoir que la situation va s'améliorer. Toutes les phases ne sont pas toujours présentes et ne se succèdent pas toujours dans cet ordre. La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie ».

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA TABLE

Le membership de la Table 2021-2022

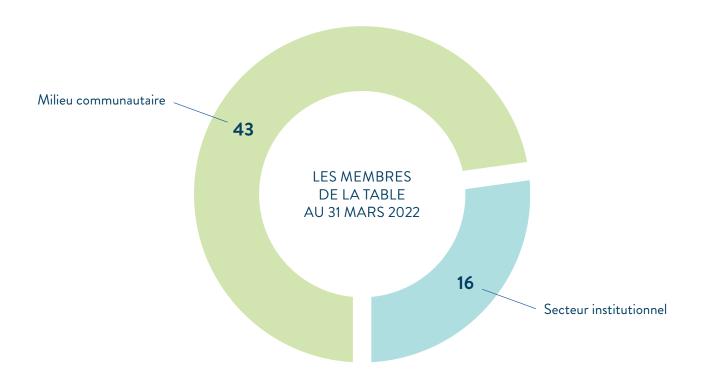
La TCVCM est une table de concertation intersectorielle composée d'acteurs et d'actrices qui œuvrent avec engagement à contrer la violence conjugale et ses conséquences. Les membres de la Table proviennent d'organisations communautaires et institutionnelles de tous les secteurs concernés par la problématique de la violence conjugale. La TCVCM comprend deux catégories de membres, soit les membres réguliers et les membres observateurs.

Un membre régulier peut voter et est éligible à un poste au conseil d'administration. Il est représenté par une personne déléguée par un organisme provenant du secteur communautaire ou institutionnel qui a des responsabilités spécifiques à l'égard de la violence conjugale et qui intervient auprès des personnes concernées par cette problématique. Le membre régulier peut siéger sur les comités de la Table.

Un membre observateur de la Table est également représenté par une personne déléguée par un organisme provenant du secteur communautaire ou institutionnel qui s'intéresse à la problématique de la violence conjugale. Le membre observateur peut assister aux assemblées, mais n'a pas droit de vote et n'est pas éligible à un poste au conseil d'administration. Il peut par contre siéger sur les comités de la Table.

LES MEMBRES DE LA TABLE AU 31 MARS 2022

Durant l'année 2021-2022, la Table a continué à augmenter son membership. Des organismes, entre autres, Transition Centre-Sud, Le Carrefour des femmes d'Anjou, la Maison Oxygène Montréal du Carrefour Familial Hochelaga et ACCÉSSS ont rejoint notre concertation, en plus d'une chercheure de Trajetvi qui s'est jointe à nous. Finalement, d'anciens membres, tels que la Maison Dalauze et le Service d'aide aux Conjoints (SAC), ont renouvelé leur membership. Un membre, le Centre de Crise de l'Ouest de l'Ile a dû suspendre son membership, non par manque d'intérêt, mais par manque de disponibilité. Ainsi, le membership a augmenté de 16%, en passant de 51 membres à 59. Parmi eux, 44 sont des membres réguliers et 15 sont des membres observateurs. De ces membres, 43 proviennent du milieu communautaire et 16 du secteur institutionnel. Ceux-ci interviennent dans 14 secteurs différents.



Augmentation du membership de

16%



Secteur de provenance

Du Milieu communautaire - 43 membres:

35

Femmes victimes de violence conjugale

22

Milieux ethnoculturels

1

Femmes en difficulté

19

Aide aux conjoints ayant des comportements violents

14

Enfants exposés à la violence conjugale

5

Justice

14

Réalités particulières

10

Personnes victimes

1

Centre de crise

Du Milieu institutionnel - 16 membres

7

Secteur de la Santé et des services sociaux

Secteur de la sécurité publique

5

Secteur de la justice

2

Secteur de la recherche/éducation

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA TABLE

Structure organisationnelle TCVCM 2021-2022

Assemblée des membres (AGA, AGR, AGE) Composée des membres issus des milieux communautaire et institutionnel Conseil d'administration Composé de 7 membres réguliers issus des milieux communautaire et institutionnel COORDINATION Comités de travail Cellule d'action concertée en Adjointe à la coordination violence conjugale de Montréal - Enfants exposés Responsable des communications à la violence conjugale - Comité des partenaires - Justice - Comité de suivi - Réalités ethnoculturelles - Comité de coordination Responsable des comités - Personnes ayant des - Cellule de crise comportements violents - Cellule de crise en prévention des homicides Coordonnatrice-liaison en contexte conjugal

LES ASSEMBLÉES DES MEMBRES

Afin d'assurer une saine vie démocratique au sein de la TCVCM, des rencontres régulières ont eu lieu tout au long de l'année. En raison de la situation pandémique, toutes les réunions ont été réalisées en mode vidéoconférence. Ces assemblées servent à alimenter et à soutenir de façon continue les travaux de la Table. Elles permettent également d'adopter des orientations et des objectifs prioritaires de travail ainsi que définir un plan d'action annuel. Depuis l'année dernière, les assemblées offrent également aux membres de présenter leurs services, ce qui permet aux autres membres de mieux connaître les services en violence conjugale sur le territoire de l'Île de Montréal ainsi que les différentes options de collaboration entre eux.

Assemblée générale annuelle

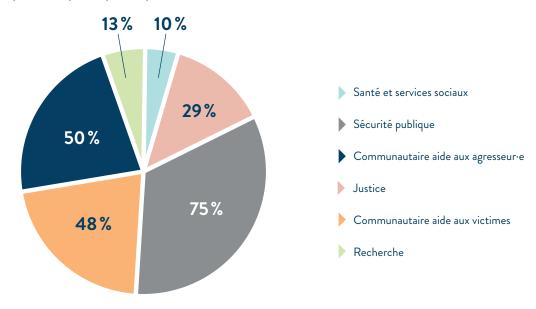
L'assemblée générale annuelle (AGA) est le moment de reddition de compte annuelle qui permet de faire le bilan de l'année antérieure et de définir de nouveaux objectifs pour celle à venir. Lors de l'AGA, les états financiers et les prévisions budgétaires sont présentés aux membres et de nouveaux administrateurs sont élus démocratiquement par les membres réguliers. L'AGA de la Table a eu lieu le 3 juin 2021 et elle a réuni 35 personnes représentant 27 organisations membres.

Assemblées générales régulières

Chaque deux mois, des assemblées générales régulières ont eu lieu. Au cours de la dernière année, se sont tenues 4 assemblées régulières, soit le 16 septembre 2021, le 25 novembre 2021, le 3 février 2022 et le 31 mars 2022. Ce sont en moyenne 27 organisations représentant 6 secteurs différents qui ont pris part à ces rencontres. De façon générale, les membres issus du milieu communautaire constituent la majorité de la participation aux assemblées, soit en moyenne 83 %, alors que 17 % des membres présents aux assemblées régulières provenaient du milieu institutionnel.

Nous observons également qu'environ la moitié des membres issus du milieu communautaire, tant intervenant auprès des personnes victimes (48%) qu'auprès des personnes agresseures (50%) ont participé aux AGR. Le secteur de la sécurité publique est le plus actif avec une représentation de 75%. Finalement, nous constatons que le secteur de la Santé et services sociaux, ainsi que celui de la Recherche sont ceux qui sont les moins présents lors des AGR.

Moyenne de participation par secteur d'intervention



Les assemblées générales régulières sont dédiées à discuter des travaux et des dossiers actifs de la Table ainsi que d'enjeux plus larges. À chaque rencontre, un membre est invité à présenter sa mission et ses actions auprès des autres membres. Parmi les thèmes abordés cette année, on retrouve, entre autres :

- Présentation du plan d'action 2021-2022
- Présentation des résultats préliminaires de la recherche Obstacles et leviers des femmes racialisées en contexte d'immigration, allophones et à statut précaire, au cours de leurs recours d'aide en violence conjugale à Montréal, portée par le comité Réalités ethnoculturelles
- Présentation des services aux Autochtones en milieu urbain du Centre des femmes de Montréal
- Plan de communications de la Table-axe communicationnel
- Suivi des différents comités, dont la présentation du plan d'action du comité sur les enfants exposés à la violence conjugale et le mandat du comité sur les personnes ayant commis des actes de violence ainsi que de la cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal
- Présentation des services de membres: la Maison Oxygène-Carrefour Familial Hochelaga-Maisonneuve, Transition Centre-Sud, La maison des femmes sourdes de Montréal, La maison grise de Montréal, RePère, Section spécialisée en violence conjugale du SPVM et Juripop
- Stratégie gouvernementale intégrée en violences sexuelles et en violence conjugale

LE PLAN D'ACTION DE LA TCVCM

Cette année, le plan d'action visait à actualiser pleinement la mission de la Table, tout en répondant aux enjeux émergents et à l'actualité, dans une volonté d'agir collectivement sur l'ensemble de la problématique de la violence conjugale en vue de l'éliminer ou, à tout le moins, d'en contrer ses conséquences. Ce plan d'action a poursuivi les travaux entamés au cours des deux dernières années qui ont toujours leur pertinence, auxquels s'est ajoutée une nouvelle orientation visant la responsabilisation des auteurs de violence. Celle-ci s'inscrit en complémentarité aux actions déjà en cours auprès des victimes, et ce, dans le but d'agir encore plus efficacement pour assurer leur protection et leur sécurité, ce qui demeure une priorité pour la Table et ses membres.

Orientation 1: Soutenir et promouvoir le travail en partenariat et la concertation

Cette orientation vise à poursuivre les efforts de mise en commun et de valorisation des diverses expertises en présence, dans l'esprit d'une meilleure collaboration dans l'action.

Objectifs:

- Favoriser l'appropriation et la compréhension commune des enjeux en lien avec la violence conjugale
- Mettre de l'avant les expertises diverses et spécifiques des membres
- Favoriser la participation et la contribution des membres dans le cadre des rencontres de la Table
- Soutenir les mécanismes de concertation clinique en développement et en cours au sein de la Table
- Déterminer collectivement les représentations, les collaborations et le membership de la Table

Orientation 2: Améliorer les communications à l'interne et à l'externe

Les communications entre les membres de la Table, de même qu'entre ses membres et ses partenaires représentent un enjeu de taille. Afin de faciliter la concertation, la communication se doit d'être soutenue, saine et transparente. Aussi, la communication permet de faire reconnaître l'expertise et la pertinence de la Table et de ses membres.

Objectifs:

- Développer un plan de communication volet externe pour contribuer activement au partage et à la mise à jour des connaissances en violence conjugale
- Développer un plan de communication volet interne pour optimiser le partage d'information entre les membres et nos partenaires

Orientation 3 : Prendre en compte les différentes intersections en violence conjugale

Cette orientation a pour but de poursuivre la mise en commun de plusieurs expertises en violence conjugale qui visent la protection des personnes à la croisée des oppressions et ayant des besoins particuliers.

Objectifs:

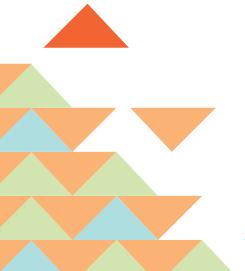
- Poursuivre les travaux du comité sur les réalités ethnoculturelles.
- Amorcer une réflexion au sein de la Table sur les enjeux liés au racisme systémique et aux discriminations systémiques
- Rester à l'affût des initiatives pertinentes touchant aux différentes intersections en violence conjugale

Orientation 4 : Favoriser des interventions concertées visant la responsabilisation des auteurs de violence

Cette orientation a pour but d'actualiser la mission de la Table qui vise à contrer la violence conjugale et ses conséquences, notamment par le développement d'une compréhension commune de l'approche axée sur la responsabilisation des auteurs de violence et de l'évaluation des risques de dangerosité de ces personnes et ce, en collaboration avec les divers acteurs intervenant en violence conjugale.

Objectifs:

- Favoriser l'appropriation commune de l'intervention axée sur la responsabilisation auprès des auteurs de violence et de l'évaluation des risques de dangerosité
- Amorcer les travaux du comité de travail auprès des personnes auteures de violence



SECTION 2: BILAN DES RÉALISATIONS

Cette section présente les actions réalisées par la TCVCM et ses membres au cours de cette dernière année qui fût encore une fois bien chargée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration (CA) est constitué de 7 personnes représentant des organisations qui sont membres réguliers de la Table. Cette année, tous les postes au CA ont été comblés, ce qui constitue une première depuis quelques années.

Les principaux mandats du Conseil d'administration sont de veiller à la bonne marche administrative et financière de la Table ainsi qu'au respect des orientations et du plan d'action adoptés en assemblée par les membres. Au cours de la dernière année, le CA a abordé et traité divers dossiers:

Ressources financières:

• Consolidation du financement de base de la Table et démarches de financement pour soutenir le déploiement de la C.A.C.VC MtI;

Ressources humaines:

- Embauche de 2 nouvelles travailleuses: responsable des comités et coordonnatrice-liaison de la C.A.C VC Mtl;
- Embauche d'une contractuelle pour l'évaluation de la C.A.C VC Mtl;
- Accueil d'une stagiaire à la maîtrise en travail social;
- · Adoption de la politique des conditions de travail;
- Amorce d'une démarche de gestion des ressources humaines qui vise à mettre sur pied une politique salariale et une politique d'évaluation, dans une intention de soutenir le développement professionnel des travailleuses de la Table et de favoriser leur rétention;

Travaux liés au plan d'action et à la mission de la Table :

- La mise en place de la cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal (C.A.C VC Mtl);
- Suivi du plan d'action et des travaux des comités pour pister ou orienter au besoin, dans une perspective de soutien et d'assurer une cohérence avec les décisions prises en assemblée;
- Suivi des démarches en lien avec le soutien régional offert aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale dans le contexte de la COVID;
- Amorce des travaux entourant le plan de communication;
- Réflexion entourant les orientations et une future planification stratégique au sein de la Table;

Vie associative:

- Entérinement des demandes d'adhésion de nouveaux membres. Il a d'ailleurs été convenu qu'une rencontre systématique aurait lieu avec le CA lorsqu'un nouvel organisme voulait devenir membre de la Table;
- Planification des Assemblées générales régulières (AGR) et de l'Assemblée générale annuelle (AGA).

Membres du conseil d'administration pour l'année 2021-2022 :

- Chloé Deraiche, Maison Flora Tristan-Présidente
- · Maria Jose Raposo, Centre d'aide à la famille-Vice-présidente et secrétaire
- Nevila Mane, La Dauphinelle-Trésorière
- Alec Tremblay, SPVM-Administrateur
- Morgane Roussel, Multi-Femmes-Administratrice
- Justine Fortin, Juripop-Administratrice
- Annie Arevian, Côté Cour-Administratrice

175
heures

10 rencontres de CA

comités de sélection

LES COMITÉS

Les comités de travail sont au cœur des travaux de la Table. En plus d'être une façon concrète de favoriser la collaboration intersectorielle sur des enjeux spécifiques, ils constituent un moyen concret d'actualiser le plan d'action de la TCVCM. Ainsi, chaque comité est constitué en fonction des priorités d'action identifiées par les membres de la Table dans le cadre des assemblées. Cette année, il y a eu 5 comités actifs. Au total, ce sont près de 30 rencontres de comités qui ont eu lieu au cours de l'année, auxquelles ont participé 47 personnes représentant 24 organisations membres, soit à titre de membre régulier ou observateur.

Comité permanent sur les enfants exposés à la violence conjugale (EEVC)

L'année dernière, en plus du comité permanent sur les enfants exposés à la violence conjugale, il avait été convenu de créer 2 sous-comités, soit le comité « formation » et le comité « outils », qui ont depuis fusionné en un seul comité.

Comité permanent sur les enfants exposés à la violence conjugale (EEVC)

Nombre de rencontres: 2

Nombre de personnes ayant participé aux rencontres: 15

Organisations partenaires impliquées: La Direction de la protection de la jeunesse de Montréal (DPJ), CIUSSS du-Nord-de-l'île-de-Montréal, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Nouvelle-Étape, la Maison Flora Tristan, La Dauphinelle, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal (CAVAC), Option-une alternative à la violence conjugale, Transition Centre-Sud, Inter-Val 1175.

Cette année, le comité sur les enfants exposés a réussi à approuver son plan de travail pour les deux prochaines années (2022 à 2024). Le comité a aussi mis à jour *L'entente de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale* et a clarifié le rôle et le mandat de chaque membre signataire. Le comité a aussi abordé le sujet de la gouvernance avec le conseil d'administration de la Table et il a clarifié ses responsabilités.

Sous-comité sur la formation de l'Entente

Nombre de rencontres: 5

Nombre de personnes ayant participé aux rencontres : 9

Organisations partenaires impliquées: La Direction de la protection de la jeunesse de Montréal (DPJ), CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île de Montréal, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Maison d'hébergement la Dauphinelle, la Maison Flora Tristan.

Les deux sous-comités formés l'année passée, « formation » et « guide et outils », ont fusionné en un seul comité, considérant que les deux volets de chaque comité étaient interreliés. Les objectifs de ce dernier sont de réfléchir ensemble sur le développement et la mise en œuvre d'une formation et d'outils favorisant l'appropriation et le déploiement de l'Entente. Le comité a donc établi les besoins en termes de formation pour les partenaires et il a proposé 4 blocs de formation avec des thématiques spécifiques à aborder. Aussi, des experts dans le domaine ont été invités au sous-comité pour présenter des formations déjà existantes et implantées dans d'autres régions du Québec. Le sous-comité poursuit ses réflexions et une formation est prévue pour l'automne 2022.

Aussi, durant 2021-2022, la Table a accueilli une stagiaire, Marykim Girard-Bezeau, qui a soutenu le sous-comité dans l'élaboration d'un guide de soutien à l'intervention dans le cadre de l'Entente. Ce guide a été élaboré avec la contribution de nos membres et a été approuvé par le sous-comité. Une présentation aux partenaires sur l'Entente de collaboration pour les enfants exposés à la violence conjugale et sur le guide de soutien à l'intervention est prévue pour le mois de mai 2022.

Comité réalités ethnoculturelles

Nombre de rencontres: 4

Nombre de personnes ayant participé aux rencontres : 6

Organisations partenaires impliquées: La Maison Flora Tristan, le Bouclier d'Athéna, la Dauphinelle, Le Centre d'aide à la famille, Maison d'hébergement PasserElle, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Cette année le comité a collaboré avec la chercheure Danielle Pelland afin de compléter la recherche « Portrait des besoins, obstacles et services offerts aux femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles victimes de violences conjugales à Montréal ». Dans le cadre de ce nouveau volet de la recherche, qui s'intitule « Obstacles et leviers des femmes racialisées en contexte d'immigration, allophones et à statut précaire, au cours de leurs recours d'aide en violence conjugale à Montréal », quatre groupes de discussion ont eu lieu en juin 2021 : des femmes ayant vécu de la violence conjugale, les directions des organismes et des intervenantes ont participé à cette recherche. Une présentation des résultats préliminaires de la recherche a été faite au colloque pancanadien de Trajetvi le 17 novembre 2021 ainsi qu'aux membres de la Table dans le cadre d'une assemblée générale régulière.

Actuellement, le comité attend les résultats finaux pour se rencontrer, émettre ses recommandations et faire la mise à jour du plan d'action.

Comité justice

Nombre de rencontres: 2

Nombre de personnes ayant participé aux rencontres : 13

Organismes partenaires impliquées : le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Côté Cour, Juripop, Services correctionnels du Québec, Nouvelle-Étape, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), le Directeur des poursuites pénales et criminelles (DPPC), le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), le Parados, Maison Dalauze.

Le comité Justice de la Table a voulu redéfinir son mandat suite à la publication du rapport «Rebâtir la confiance» en décembre 2021. Il a donc, dans un premier temps, clarifié son mandat qui se libellait comme suit: «Assurer un suivi des recommandations du rapport du comité d'experts pour l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale», avec comme premier objectif de recenser les recommandations déjà appliquées ou existantes, en totalité ou en partie à Montréal et en évaluer leur efficacité. Ce qui a été fait par les membres du comité entre les rencontres de travail et colligé dans un document de travail commun.

Or, considérant que de nombreuses recommandations du rapport sont en action et que d'autres sont en voie de l'être, tout en sachant que des actions seront à venir à Montréal dans les prochaines années, notamment la mise en place d'un tribunal spécialisé, dont des projets-pilotes sont en cours dans quelques régions du Québec, le comité a considéré plus judicieux de préciser à nouveau son mandat afin d'assurer un rôle de vigie quant à certains dossiers spécifiques, notamment face au déploiement des tribunaux spécialisés, des bracelets anti-rapprochement et du service d'évaluation des conjoints ayant des comportements violents. De plus, le comité a également souhaité se rapprocher de son mandat précédent qui était d'échanger sur des situations vécues ou fictives à partir de situations habituelles et ce, dans une volonté de mieux connaître les paramètres et les limites de chacune des organisations impliquées dans une situation et ainsi offrir un soutien et un accompagnement optimal auprès des personnes victimes. Ces travaux débuteront dans les premières semaines de la prochaine année.

Comitéde travail auprès des personnes ayant commis des actes de violence

Nombre de rencontres: 7

Nombre de personnes ayant participé aux rencontres : 8

Organismes partenaires impliqués: le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Option – une alternative à la violence conjugale, les Services correctionnels du Québec, Transition Centre-Sud, la Maison Oxygène, Service d'aide aux conjoints (SAC), la Maison Flora Tristan, le Refuge des femmes de l'Ouest de l'Île (RFOI).

Le Comité sur les personnes ayant commis des actes de violence est composé de représentant.es de différents secteurs travaillant avec cette problématique. Le comité reconnaît l'importance d'accéder aux connaissances et expertises de chacun des partenaires pour suivre des recommandations du Rapport rebâtir la confiance. Le comité s'est rencontré à 7 reprises cette année, une fois par mois. Les travaux du comité ont amélioré ses connaissances des services offerts aux personnes ayant commis des actes de violence en lien avec la violence conjugale, en partageant des informations dans leur champ d'action respectif. Il a aussi réussi à partager diverses informations sur les différentes pratiques et la transmission d'expertises.

Deux experts chercheurs de l'Université de Laval, Normand Brodeur et Valérie Roy, ont également été invités au comité pour partager leur analyse sur la responsabilisation. Le comité a aussi servi de lieu d'échange et de collaboration entre les acteurs des différents secteurs. Actuellement, il se penche sur son mandat et ses objectifs afin de présenter bientôt aux membres de la Table son plan de travail pour les prochaines années. Ce dernier se veut ambitieux, mais vise également des objectifs réalistes et mesurables.

Comité de travail pour la mise en place d'une cellule en prévention des homicides à Montréal

Nombre de rencontres: 9

Nombre de personnes ayant participé aux rencontres : 26

Organismes partenaires impliquées: le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), le Directeur des poursuites pénales et criminelles (DPPC), les services correctionnels provinciaux (MSP), Côté Cour, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), Batshaw, le service régional diversité et inclusion du CIUSSS du Centre-Sud de l'île de Montréal, Option – une alternative à la violence conjugale, Service d'aide aux conjoints (SAC), la Maison Dalauze, le Refuge des femmes de l'Ouest de l'île (RFOI), Nouvelle-Étape, la Maison d'Athéna, le Parados.

C'est dans le cadre de l'AGR du 4 février 2021 que les membres de la Table ont choisi de créer le comité de travail sur le déploiement de cellule(s) de crise à Montréal. Le mandat du comité était de réfléchir aux meilleures modalités pour le déploiement de cellule(s) de crise en prévention des homicides en contexte conjugal à Montréal et de renforcer la sécurité des personnes victimes et leurs enfants par la prévention de situations à haut risque de dangerosité, afin d'amener des propositions aux partenaires.

Le comité de travail est composé des représentant.es des seize (16) organisations nommées précédemment ainsi que la coordonnatrice de la TCVCM et la coordonnatrice liaison de la Cellule d'action concertée (C.A.C.VC Montréal). Le comité a également bénéficié du soutien et de l'expertise de Christine Drouin, professionnelle de recherche à l'UQÀM, qui a soutenu le déploiement de cellules d'intervention rapide dans plusieurs régions du Québec. Ont aussi participé à certaines rencontres du comité: Myriam Dubé, Professeure à l'école de travail social de l'UQAM et la responsable des comités de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal.

Le comité de travail s'est basé sur des principes pour l'ensemble des travaux et prises de décision, soit : la confiance, la cohésion, l'agilité, l'inclusion et l'équité. Il s'est réuni à neuf (9) reprises à partir du 15 mars 2021, totalisant environ 25 heures de travail en comité. Les objectifs spécifiques étaient de :

- S'informer sur les différents modèles de cellules de crise;
- S'inspirer des bonnes pratiques collaboratives intersectorielles au niveau clinique;
- Clarifier le cadre d'intervention de(s) cellule(s);
- Identifier les outils et pratiques existantes pouvant soutenir le déploiement;
- Harmoniser les pratiques dans une volonté de cohérence et de pleine collaboration;
- Développer une compréhension commune de la problématique et un langage commun;
- Réfléchir et de déterminer les meilleures conditions de déploiement de cellule(s) à Montréal.

Ce plan de travail a permis d'adopter les documents et outils constitutifs de la cellule de crise, soient l'Entente de collaboration entre les partenaires et le Formulaire de dépôt de demande ainsi que de valider la composition des différents comités constituants la structure de concertation. L'ensemble du travail réalisé a permis de lancer officiellement la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal le 23 février 2022.

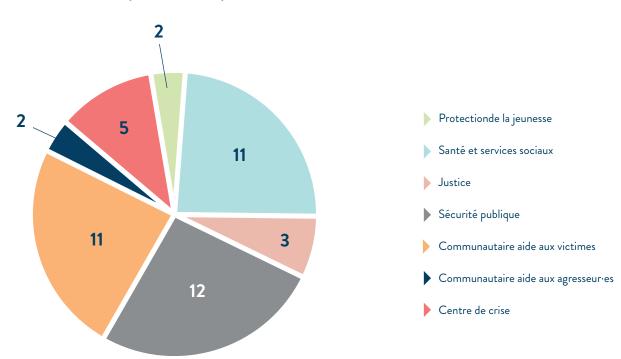
LA CELLULE D'ACTION CONCERTÉE EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL (C.A.C.VC DE MONTRÉAL)



Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal

La Cellule d'action concertée est l'aboutissement d'une année de travaux du comité de travail pour le déploiement de cellule(s) de crise à Montréal qui a été officiellement lancée le 23 février 2022. Or, en amont du lancement de la C.A.C VC Mtl, deux rencontres ont été organisées en janvier 2022 afin d'informer les partenaires identifiés par le comité de travail sur le fonctionnement de l'Entente de collaboration entre les partenaires. Les partenaires constituent l'ensemble des organismes considérés comme essentiels dans la chaîne de sécurité et ayant un pouvoir d'action afin de créer un plan de sécurité complet autour de toutes les personnes se trouvant à risque d'homicide dans un contexte de violence conjugale. Dans l'ensemble des deux présentations, quarante-six (46) personnes étaient présentes, représentant les 6 secteurs identifiés au préalable:

Secteur de provenance des partenaires



Les objectifs de ces rencontres étaient de présenter la structure de concertation, de projeter les outils envisagés et de recueillir les commentaires des organisations partenaires. Ces dernières devaient ensuite nous confirmer si elles désiraient faire partie de l'Entente de collaboration entre partenaires pour la Cellule d'action concertée en violence conjugale et désigner minimalement une personne représentante pour leur organisation ainsi qu'une personne substitut.

Par la suite, différentes sessions de formation d'une durée de deux jours portant sur l'évaluation et la prévention du risque dans les situations à haut risque d'homicide ont été tenues avec les personnes représentantes et substituts des organisations partenaires. En tout, c'est plus de dix-huit (18) heures de formations qui ont été données et elles ont permis de rejoindre une cinquantaine de participant.es.

Enfin, depuis le lancement de C.A.C.VC de Montréal, en date du 31 mars 2022, une première cellule de crise a eu lieu ainsi qu'un appel de consultation.

Comité de suivi de la cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal

Depuis la fin du mandat du comité de travail, qui s'est terminé avec le lancement officiel de la Cellule d'action concertée, un comité de suivi a été mis en place et regroupe une dizaine d'organisations partenaires. Ces organisations sont : le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), le service régional diversité et inclusion du CIUSSS du Centre-Sud de Montréal, , les services correctionnels du Québec (MSP), Option-une alternative à la violence conjugale, la Maison Dalauze, le Refuge des femmes de l'Ouest de l'île (RFOI), Nouvelle-Étape et un centre de crise ainsi que la coordonnatrice de la TCVCM et la coordonnatrice-liaison de C.A.C.VC de Montréal.

Le mandat principal du comité de suivi, dont les rencontres commenceront dès le début de l'année à venir, sera de réfléchir aux enjeux relatifs à la structure de concertation et travailler à son amélioration. Pour ce faire, le comité:

- Analyse les situations traitées en cellule de crise à partir des rapports réalisés;
- Favorise l'amélioration en continu de l'application de l'Entente;
- Maintient les liens et les réflexes de concertation et de collaboration en cas de situation de crise;
- Assure un suivi de l'évaluation de la structure de concertation.

Dès le début du projet, il a été prévu de se donner une année complète afin d'expérimenter et d'évaluer la structure de concertation mise en place. En ce sens, la Table a procédé à l'embauche

d'une personne responsable de l'évaluation de la cellule d'action concertée en VC de Montréal. C'est Katja Smedslund qui assumera ce mandat à raison d'une dizaine d'heures par semaine, qui a débuté au mois de mars. L'évaluation sera supervisée par le comité d'évaluation, qui sera constitué de la coordonnatrice de la Table, de la coordonnatrice-liaison de la C.A.C.VC de Montréal, de Christine Drouin, professionnelle de recherche à l'UQÀM ainsi que de membres du comité de suivi.

LES COMMUNICATIONS DE LA TCVCM

Les communications entre les membres de la Table, de même qu'entre ses membres et ses partenaires continuent d'être un enjeu cette année également. Une réflexion et une ébauche d'un plan de communication (volet externe et volet interne) ont été entreprises afin de clarifier et préciser les orientations communicationnelles que les membres désirent que la Table entreprenne dans la prochaine année.

En ce sens, un atelier sur le plan de communication a été réalisé avec les membres lors de l'Assemblée générale régulière de février 2022, afin de valider auprès d'eux les informations qu'ils souhaitent partager tant à l'interne qu'à l'externe et le positionnement de la Table en termes de communication externe et de rayonnement.

En ce qui concerne les communications courantes, des infolettres régulières ont été envoyées aux membres. Premièrement, dans un souci d'économie du temps des membres, nous avions opté pour des infolettres plus visuelles et brèves par MailChimp. Cependant, nous nous sommes rendu compte que certaines adresses courriel bloquent le MailChimp. Nous sommes donc revenus à une version plus traditionnelle des infolettres par courriel, moins imagée, mais tout aussi brève.

Ensuite, afin de faciliter la concertation, nous sommes convaincus que l'information doit être facilement accessible et la communication envers les membres se doit d'être soutenue et transparente. Pour ce faire, le site web et la section privée des membres ont été mis à jour continuellement. Les membres peuvent y retrouver des informations utiles comme les procèsverbaux des dernières assemblées générales, le plan d'action, les présentations des membres, le calendrier des prochaines rencontres et des comptes rendus des réunions des comités.

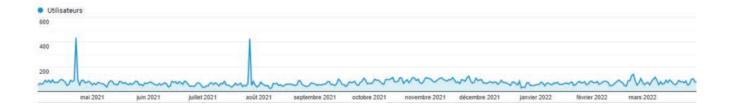
Enfin, une présence sur les réseaux sociaux a été assurée et un partage des informations des membres (offres d'emploi, activités, études) a été effectué durant l'année 2021-2022.

Site internet

Les visites sur le site web de la Table ont pratiquement doublé comparativement à l'année passée. En effet en 2021-2022 plus de 24 117 visiteurs ont consulté la page web, comparativement à 13 000 en 2020-2021. Parmi eux, 24 041 sont de nouveaux utilisateurs, cela représente 90,2%. Nous sommes d'avis que le confinement dû à la COVID, l'augmentation de la violence conjugale et des féminicides ont provoqué cette augmentation. Plus de 44 216 pages du site web ont été consultées.

La majorité des visiteurs (57,5%) sont du Canada francophone. Une autre partie importante des visiteurs (32,3%) provient de la France. Comparativement à l'année dernière, les visites du Canada ont baissé de 16,6% (74% en 20-21), tandis que celles venant de la France ont pratiquement doublé passant de 16% à plus de 32%. Cette diversité d'intérêt qui sort des frontières de la Métropole, indique que les ressources d'information sur notre site web sont pertinentes et nécessaires en tant que référence, même en dehors de la province.

Nous avons observé une augmentation importante des visites de notre site web le 22 avril 2021 (436 utilisateurs et 894 pages vues) et le 27 juillet 2021 (427 utilisateurs et 957 pages vues).



Nous expliquons cette augmentation prononcée des visiteurs par des événements d'envergure et d'intérêt public tels que la 1^{ere} édition du Radiothon *Pour l'amour. Mettons fin à la violence conjugale* au profit de SOS violence conjugale qui a eu lieu le 22 avril. Les témoignages de personnalités publiques telles que Laurence Jalbert et Annie Villeneuve qui ont admis avoir été victimes de violence conjugale lors de cet événement ont fort probablement suscité l'intérêt des auditeurs qui se sont retrouvés sur notre site web afin de s'informer davantage sur le phénomène de la violence conjugale. Le 27 juillet 2021, une vigie a eu lieu la veille dans le quartier Parc-Extension alors qu'une femme avait été tuée par son conjoint une semaine auparavant.

La page la plus visitée du site web de la Table est celle qui décrit les comportements de violence conjugale. Plus de 45 % (20280 vues) des utilisateurs ont lu cette page. Cela en dit beaucoup!



La deuxième page la plus lue de notre site web est celle de la Documentation et plus précisément la boîte à outils pour les enfants exposés à la violence conjugale. Elle représente environ 14 % des pages vues par les visiteurs.



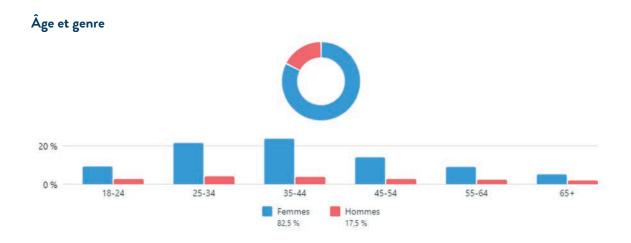
En ce qui est de la Section privée des Membres, celle-ci a été visitée 275 fois comparativement à 193 fois en 20-21 et 140 fois en 19-20. Ceci démontre clairement la mobilisation et la volonté de nos membres à s'impliquer plus activement au sein de la Table.

Médias sociaux



La page Facebook de la Table a été très active également. Pour l'année 2021-2022, elle a eu 59 nouvelles mentions j'aime, pour un total de 1052 mentions j'aime et 1169 abonnés. 82,5 % des visiteurs de la page sont des femmes, majoritairement âgées entre 25 et 44 ans et 17,5 % des hommes, dans la même tranche d'âge. Plus de 6 000 personnes ont visité la page. En moyenne, chaque publication touche plus de 200 personnes. La publication qui a attiré le plus de visiteurs est le communiqué de presse du lancement de la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal avec une couverture de 2147 personnes.

1052 mentions J'aime





La page LinkedIn, créée depuis 2020 décompte actuellement 198 relations (113 en 20-21). Elle est utilisée exclusivement pour l'affichage d'offres d'emploi.

LES ACTIVITÉS PUBLIQUES

Dévoilement des résultats de la recherche Pratiques concertées pour optimiser la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants

Ce projet, qui s'est déroulé entre 2018 et 2021 visait la mise sur pied d'une stratégie de concertation efficace et novatrice dans les situations familiales complexes où la violence conjugale se présente en cooccurrence avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance chez les conjoints/parents ou de mauvais traitements envers les enfants. D'une durée de trois ans, le projet consiste à optimiser la sécurité des femmes victimes de violence conjugale, et de leurs enfants grâce à la concertation entre intervenant.e.s. Ce projet a pris fin cette année, avec le dévoilement des résultats de la recherche qui s'est déroulé suite à notre AGA tenu en juin 2021.



Il s'agit d'un événement qui a eu lieu le 3 juin, à midi, en mode virtuel et en webdiffusion en direct sur Facebook. Ce projet de recherche a été mené par la TCVCM, en collaboration avec la Table Carrefour Violence Conjugale Québec Métro et la Table de concertation régionale en Violence conjugale et Agressions Sexuelles de Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec l'appui financier du ministère des Femmes et Égalité des genres du Canada. Lors de cet événement, les résultats de la recherche ainsi que les outils ont été présentés. Dorénavant, ils sont publics et disponibles sur notre site web.

Lancement de la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal

L'évènement a eu lieu le 23 février et a attiré plus de 90 participant.es. Au cours de la cérémonie des partenaires ont pris la parole, entre autres Mme Josefina Blanco, Conseillère de la Ville de Montréal, Mme Isabelle Charest, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Monica Dunn, coordonnatrice de la Table, Mme Andrée-Anne Perreault-Girard, coordonnatrice-liaison de la C.A.C.VC, Mme Anouck St-Onge commandante de la section spécialisée en violence conjugale du SPVM et Mme Danielle Mongeau, directrice de la Maison Dalauze.



Cette initiative des membres de la Table, est appuyée financièrement par la Ville de Montréal, le Secrétariat à la condition féminine, Centraide du Grand Montréal et la Fondation du Grand Montréal. Dorénavant, toutes les informations pertinentes sur la C.A.C VC sont disponibles sur notre site web, via l'onglet Cellule d'action concertée.

PARTENARIAT ET REPRÉSENTATION

Trajetvi

Comité femmes et justice: La coordonnatrice a participé à 4 rencontres de cette cellule de travail qui a travaillé cette année à l'élaboration d'une recherche sur les initiatives dédiées à l'accompagnement judiciaire et les mécanismes de gestion collective des risques.

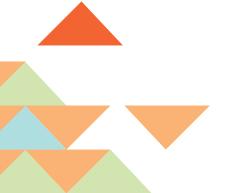
Comité sur la supervision des droits d'accès

Coordonnée par le CIUSSS du Centre-Sud, la Table a été représentée par Sabrina Lemeltier sur ce comité, qui a participé aux trois rencontres qui ont eu lieu et au cours desquelles il a été principalement question des comptes rendus des lieux d'échange.

Comité régional sur les femmes en situation de handicap (FSH) victimes de violence conjugale

La TCVCM siège au sein de ce comité, coordonné par le CIUSSS de Centre-Sud-de-l'île de Montréal qui s'intéresse à l'accès aux services des femmes en situation de handicap et victimes de violence conjugale. Cette année, le comité a présenté les grandes lignes et les principaux enjeux identifiés dans son plan de travail: par exemple, l'arrimage entre les services publics et les maisons d'hébergement, les enjeux d'inclusion et du respect à l'aide technique, l'accès au transport adapté, la formation des intervenantes de tous les secteurs, et la mise en place d'un protocole pour le SPVM lors de l'intervention auprès des femmes sourdes et malentendantes, entre autres.

Dans son mandat, il vise à identifier et présenter les enjeux et besoins des femmes ayant des limitations physiques victimes de violence conjugale (FLFVCC) et à s'inspirer des travaux de l'équipe de recherche et des données probantes pour soutenir les travaux du comité. La Table a participé à la diffusion d'une recherche-action qui vise à mettre en place des stratégies pour améliorer les services de soutien de ces femmes. Nous avons appuyé et soutenu les démarches du comité en lien aux subventions et aux divers enjeux propres aux différents partenaires concernés quant à la prestation de services aux femmes ayant des limitations physiques victimes de violence conjugale.



Comité régional santé et services sociaux en violence conjugale

Ce comité vise à assurer un suivi en lien avec la contribution des établissements du réseau de la santé et des services sociaux au Plan d'action interministériel de lutte en matière de violence conjugale tant au niveau de la concertation, que dans l'actualisation de ses mesures auprès de la population qu'ils desservent sur leurs territoires. Le comité veut faire émerger une vision commune des enjeux et défis en violence conjugale au sein du réseau et depuis cette année, la TCVCM est invitée à participer aux rencontres du comité. Elle a participé à 3 rencontres au cours de l'année.

Cellule régionale de travail sur la zone rouge pour les maisons d'hébergement de Montréal en contexte de pandémie de COVID-19

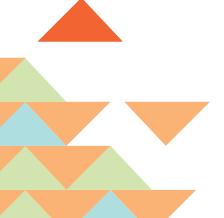
Cette cellule de travail a été mise sur pied l'an dernier et elle coordonne la réponse régionale «zone rouge» pour les milieux d'hébergement en violence conjugale, dans le contexte de la pandémie de coronavirus, dans une volonté de répondre au mieux aux besoins des femmes et enfants hébergés et de soutenir et préserver les milieux de vie que constituent les maisons d'hébergement. La Table a participé à 16 rencontres au cours de l'année.

Comité provincial sur la violence conjugale

Mis sur pied par le Secrétariat à la condition féminine du Gouvernement du Québec, c'est un lieu qui réunit l'ensemble des acteurs en violence conjugale au niveau provincial et quelques acteurs régionaux, dont la TCVCM. L'objectif de ce comité est d'assurer un suivi de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale. La Table a participé aux 2 rencontres qui se sont tenues cette année.

Comité aviseur du rapport « Signes vitaux » de la Fondation du Grand Montréal

La Table a été sollicitée par la Fondation du Grand Montréal afin de faire partie du comité aviseur de leur publication « Signes vitaux » que la Fondation publie sur une base régulière. La publication du prochain rapport, qui est prévue en juin 2022, portera sur la réalité des femmes et des filles. La Table a participé aux 3 rencontres du comité aviseur.



PRÉSENTATIONS/PRISES DE PAROLE PUBLIQUES

- Entrevue à Radio Centre-Ville en mai 2021
- Entrevue avec une journaliste de Radio-Canada suite au financement obtenu pour la cellule d'action concertée en juillet 2021
- Présentation dans le cadre du colloque de Trajetvi en novembre 2021
- Présentation de la C.A.C.VC lors du lancement du plan d'action de la Table « Osez au féminin » à Montréal-Nord en février 2022
- Entrevue avec une journaliste de City News suite au lancement de la C.A.C VC Mtl en février 2022

RESSOURCES DE LA TABLE

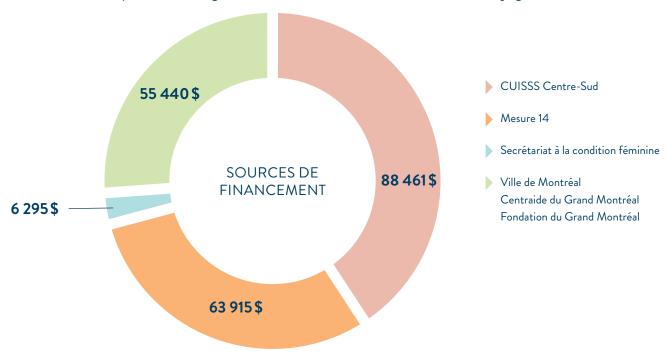
L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

En 2021-2022, l'équipe de travailleuses s'est agrandie. Le duo Monica Dunn, coordonnatrice et Denitsa Hristova, adjointe à la coordination et responsables des communications est devenu un quatuor. Dès avril 2021, une nouvelle responsable des comités a été engagée à temps plein, il s'agit de Romina Hernandez. En novembre 2021, avec l'avancement des travaux du comité de travail sur la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal, une coordonnatrice-liaison a été également embauchée pour chapeauter l'entité, il s'agit de Andrée-Anne Perreault-Girard.

En plus de ces ressources, la Table a aussi des contractuelles qui ont œuvré pour elle cette année, soit Danielle Pelland qui est responsable de la recherche « Obstacles et leviers des femmes racialisées en contexte d'immigration, allophones et à statut précaire, au cours de leurs recours d'aide en violence conjugale à Montréal », dont la publication devrait paraître incessamment ainsi que Katja Smedslund, qui s'est jointe en mars 2022 afin d'assurer le mandat d'évaluation de la mise en œuvre de la C.A.C VC Mtl. Aussi, une étudiante à la maîtrise en travail social, Marykim Girard-Bezeau s'est jointe à la Table afin de réaliser son stage, au cours duquel elle a travaillé à la mise à jour du guide de soutien à l'intervention de l'Entente de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale (EEVC).

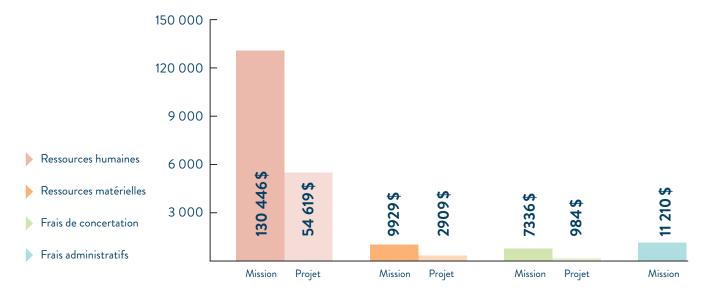
RESSOURCES FINANCIÈRES

Au cours de la dernière année, la Table a obtenu diverses sources de financement, notamment pour soutenir le déploiement de la C.A.C.VC Mtl. En plus du financement à la mission octroyé par le CIUSSS du Centre-Sud de Montréal, elle a également obtenu du financement par l'entremise du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale (Mesure 14).



DÉPENSES PAR POSTES BUDGÉTAIRES

Au niveau des dépenses, ce sont les ressources humaines qui constituent le principal poste budgétaire. Étant une année en télétravail, les autres frais sont demeurés plutôt limités, soit les ressources matérielles, les frais administratifs et les frais de concertation.



REMERCIEMENTS

La TCVCM tient à remercier les organisations qui ont soutenu financièrement ses activités au cours de l'année 2021-2022.







Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sudde-l'Île-de-Montréal



Secrétariat à la condition féminine Québec & &

